

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie –UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC) et Ahmed BELAIFA (MTBF) .

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	85 882	49 232	97 046
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	237 833	234 170	153 360
Créances sur la clientèle	3	1 176 130	1 236 725	1 247 762
Portefeuille-titre commercial	4	8 017	12 271	9 130
Portefeuille d'investissement	5	107 482	95 275	98 633
Valeurs immobilisées	6	52 158	51 199	52 949
Autres actifs	7	33 136	30 452	32 823
TOTAL ACTIF		1 700 638	1 709 324	1 691 703
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP				
-				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	64 725	64 347	83 779
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 348 810	1 352 828	1 318 836
Emprunts et Ressources spéciales	10	37 560	67 441	44 070
Autres passifs	11	74 571	60 374	69 409
TOTAL PASSIF		1 525 666	1 544 990	1 516 094
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		114 243	100 695	100 696
Autres capitaux propres		740	811	763

Résultats reportés		2	2	2
Résultat de l'exercice		9 987	12 826	24 148
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	174 972	164 334	175 609
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 700 638	1 709 324	1 691 703

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2009
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	13	334 491	262 420	287 518
Crédits documentaires	14	331 197	267 011	173 770
Actifs donnés en garantie		0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		665 688	529 431	461 288
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés	15	192 895	201 719	262 412
Engagements sur titres	16	435	19	19
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		193 330	201 738	262 431
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Engagements de financements reçus		0	0	0
Garanties reçues	17	695 489	715 435	803 961
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		695 489	715 435	803 961

ÉTAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2009
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	19	43 907	48103	99 653
Commissions (en produits)	20	13 029	12 218	25 798
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	3 504	3 245	7 654
Revenus du portefeuille d'investissement	22	3 675	5 255	7 587
<i>Total produits d'exploitation</i>		64 115	68 821	140 692
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-18 387	-22 196	-46 010
Commissions encourues		-943	-728	-1 525
<i>Total charges d'exploitation</i>		-19 330	-22 924	-47 535
PRODUIT NET BANCAIRE		44 785	45 897	93 157
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	24	-1 127	-929	-2 491
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	-14	-10	-41
Autres produits d'exploitation		892	892	1 902
Frais de personnel		-18 855	-16 812	-34 439
Charges générales d'exploitation	26	-9 625	-8 944	-17 968
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 828	-3 676	-7 549
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 228	16 418	32 571
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	-	8	23
Impôts sur les bénéfices	28	-2 241	-3 600	-8 446
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		9 987	12 826	24 148
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		9 987	12 826	24 148
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	0,999	1,283	2,415

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-09	30-juin-08	31-déc-08
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		60 168	63 129	133 651
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-21 931	-22 108	-44 605
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		-2 980	-8 678	-17 289
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-123	-40	84
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		68 960	-156 894	-171 674
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		31 683	262 370	234 482
Titres de placement / Titres de transaction		1 063	959	4 173
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-23 868	-26 353	-44 747
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		6 082	341	-979
Impôts sur les sociétés		-5 835	-1 829	-5 045
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		113 219	110 897	88 051
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 230	2 564	7 408
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		-10 418	13 691	7 790
Acquisitions cessions sur immobilisations		-3 037	-5 053	-10 661
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-8 225	11 202	4 537
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		1 000	15 000	-13 500
Augmentation / diminution ressources spéciales		-6 464	-4 605	-7 333
Dividendes versés		-10 592	-11 988	-12 002
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-16 056	-1 593	-32 835
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		88 938	120 506	59 753
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		124 878	65 125	65 125
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	30	213 816	185 631	124 878

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;

- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2009 à 5 202 KDT. A cette date, un montant de 4 743 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 233 KDT imputés sur le premier semestre 2009. Le reliquat, soit 459 KDT sera imputé respectivement sur le deuxième semestre 2009 et l'exercice 2010 à concurrence de 200 KTND et de 259 KTND.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)***4.1- ACTIFS****Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2009 un montant de 85 882 KDT contre 49 232 KDT au 30 juin 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Caisse	17 298	16 238	16 059
Comptes ordinaires BCT	68 584	32 994	80 987
	85 882	49 232	97 046

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2009 un montant de 237 833 KDT contre 234 170 KDT au 30 juin 2008 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	171 622	175 921	67 664
Banques de dépôt	0	0	26 000
Banques non-résidentes	20 918	24 536	17 454
Organismes financiers spécialisés	44 839	33 248	41 859
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	454	465	383
	237 833	234 170	153 360

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la Banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2009 à 1 176 130 KDT contre 1 236 725 KDT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Portefeuille escompte	1	974 119	1 004 089	1 046 296
Comptes débiteurs de la clientèle	2	116 301	136 395	108 709
Crédits sur ressources spéciales	3	35 603	42 979	42 078
Autres crédits à la clientèle	4	136 024	143 890	135 743
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 886	6 371	5 999

Total brut		1 267 933	1 333 724	1 338 825
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-91 803	-96 999	-91 063
Total net		1 176 130	1 236 725	1 247 762

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2009 à 118 015 KDT contre un solde de 143 890 KDT au 30 juin 2008 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Total créances douteuses	(i)	138 707	146 311	137 183
Valeurs impayées		2 000	2 746	2 789
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		10 736	12 881	11 565
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	2 590	1 681	1 604
Agios réservés classes 2, 3 et 4		-18 009	-19 729	-17398
		136 024	143 890	135 743

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Classe 2	4 571	2 958	2 602
Classe 3	1 751	2 013	1 766
Classe 4	114 376	121 611	115 417
	120 698	126 582	119 785

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2008		91 063
Dotations		3 136
Reprises	(i)	2 396
Provisions au 30 juin 2009		91 803

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	2 339
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	57
	<u>2 396</u>

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2009 un montant de 8 017 KDT contre 12 271 KDT au 30 juin 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 734	8 910	3670
Bons de trésor cessibles BTC	2 504	1 205	3631
Autres obligations	800	1 200	800
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	185	162	235
Total Brut	8 017	12 271	9 130
Provision pour dépréciation	-	-	-
Total Net	8 017	12 271	9 130

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2009 à 107 482 KDT contre 95 275 KDT au 30 juin 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de participation	2 519	2 103	2 103
Parts dans les entreprises liées	27 208	27 208	27 207
Titres d'investissement	60 941	61 078	61 009
Titres en Portage	16 007	4 429	6 007

Créances rattachées aux titres d'investissement	2 028	1772	3 583
Total brut	108 703	96 590	99 909
Provision pour dépréciations de titres	-1 221	-1 315	-1 276
Total Net	107 482	95 275	98 633

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 52 158 KDT au 30 juin 2009 contre 51 199 KDT au 30 juin 2008 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Valeurs brutes en début de période	130 718	120 060	120 060
Acquisitions	3 036	5 061	10 673
Cessions		<15>	(15)
Valeurs brutes en fin de période	133 754	125 106	130 718
Amortissements	-81 258	-73 465	-77 431
Provisions pour dépréciation	-338	-442	-338
Valeurs nettes en fin de période	52 158	51 199	52 949

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2009 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/08	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/09	Tot Amort au 31/12/08	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/09	V. Nette au 30/06/09
Fonds de Commerce	887		887	221	22	0	243	644
Terrain	11 497		11 497					11 497
Immobilisations d'exploitation	23 841	30	23 870	11 624	530	0	12 154	11 716
Immobilisations hors expl	785		785	194	19	0	213	572
Agencements et aménagements	25 762	770	26 532	14 548	985	0	15 533	10 999
Mobiliers et Matériels	37 841	504	38 345	29 549	1 286		30 835	7 510
Matériels de Transport	1 371	128	1 499	862	108	0	970	529
Immobilisations en cours	5 224	1 127	6 351	0			0	6 351
Immobilisations Incorporelles	23 510	478	23 988	20 433	878		21 311	2 677
Total	130 718	3 036	133 754	77 431	3 828	0	81 259	52 496
Provisions pour dépréciation								-338
Total Général	130 718	3 036	133 754	77 431	3 828	0	81 259	51 158

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 33 136 KDT au 30 juin 2009 contre 30 452 KDT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Débiteurs divers	(i)	21 557	20 976	21 370
Comptes de régularisation	(ii)	9 687	7 345	9 166
Comptes de Stock		34	59	212
Siège, succursale et agences		21	71	221
Créances prises en charge par l'Etat		2 161	2 325	2 178
		33 460	30 776	33 147
Provision sur autres actifs		-324	-324	-324
		33 136	30 452	32 823

(i) Le compte débiteurs divers s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Prêts et avances au personnel		13 285	12 877	13 494
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		21	178	182
Retenue à la source		43	55	25
Autres débiteurs divers		8 208	7 866	7 669
		21 557	20 976	21 370

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance		3 554	3 825	3 544
Produits à recevoir		1 340	1 668	1 480
Débets à régulariser et divers		4 793	1 810	4 109
Compensation reçue			42	33
		9 687	7 345	9 166

4.2- PASSIF**Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste a atteint 64 725 KDT au 30 juin 2009 contre 64 347 KDT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Banque Centrale de Tunisie	(i)	-	1 000	-
Banques de dépôt	(ii)	5 020	13 820	19
Banques non-résidentes	(iii)	59 586	49 238	83 267
Organismes financiers spécialisés	(iv)	12	11	135
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		107	278	358
		64 725	64 347	83 779

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
<i>(i) Banque centrale de Tunisie</i>				
Emprunts au jour le jour et à terme		-	1 000	-
			1 000	-

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
<i>(ii) Banques de dépôt</i>				
Comptes ordinaires		20	20	19
Emprunts au jour le jour et à terme		5 000	13 800	-
		5 020	13 820	19

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
<i>(iii) Banques non-résidentes installées à l'étranger</i>				
Comptes ordinaires		1 513	6 258	1 717
Emprunts au jour le jour et à terme		58 073	42 980	81 550
		59 586	49 238	83 267

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
<i>(iv) Organismes financiers spécialisés</i>				
Comptes ordinaires		12	11	135
		12	11	135

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont une durée résiduelle qui n'excède pas les 3 mois.

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 348 810 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 1 352 828 KDT au 30 juin 2008. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes à vue	(i)	524 821	540 470	512 150
Comptes d'épargne	(ii)	347 214	306 366	330 744
DAT/BC et autres produits financiers	(iii)	367 299	384 825	374 055
Autres sommes dues à la clientèle		36 290	40 168	26 992
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	69 000	76 500	68 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		4 186	4 499	6 895
		1 348 810	1 352 828	1 318 836

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Compagnies d'assurances		8 582	9 668	8 952
Entreprises publiques		38 923	82 531	48 650
Autres clientèles commerciales		139 772	157 169	148 239
Comptes de non-résidents		144 147	121 619	139 529
Clients particuliers		193 397	169 483	166 780
		524 821	540 470	512 150

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	294 376	260 729	282 124
Comptes d'épargne investissement		355	355	355
Comptes d'épargne logement		32 006	28 404	29 450
Autres	(b)	20 477	16 878	18 815
		347 214	306 366	330 744

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Bons de caisse		138 909	133 861	139 537
Dépôts à terme		176 091	179 075	202 264
Placements en devises		52 299	71 889	32 254
		367 299	384 825	374 055

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Entreprises étatiques	33 500	39 000	26 500
Sociétés privées	35 500	37 500	41 500
	69 000	76 500	68 000

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 37 560 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 67 441 KDT au 30 juin 2008. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Emprunt Obligataire	-	20 000	-
Ressources Etatiques	4 747	4 702	4 594
FOPRODI	274	318	274
FONAPRA	4 473	4 298	4 235
FOSDA		86	85
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	9 029	14 551	11 952
Ligne PROPARCO	7 463	12 178	9 963
Lignes CFD	1 566	2 373	1 989
Crédit BIRD	1 615	2 228	1 912
Autres fonds extérieurs	21 424	24 526	24 821
Ligne Italienne	9 120	8 021	10 378
Ligne Suédoise	146	302	205
Ligne FODEP	19	87	61
Ligne Suisse	1 276	1 783	1 529
Ligne Espagnole	570	833	689
Ligne BEI	7 050	9 898	8 492
Ligne K F W	2 875	3 121	3 042
Encours FADES	368	481	425
Dettes rattachées à des ressources spéciales	296	985	342
Total Emprunts et Ressources Spéciales	37 560	67 441	44 070

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 74 572 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 60 374 KDT au 30 juin 2008. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions	(1)	11 991	11 048	11 718
Comptes de régularisation	(2)	13 253	14 913	15 285
Créditeurs divers		23 711	11 604	23 486
Comptes exigibles après encaissement	(3)	25 616	22 809	18 920

74 571**60 374****69 409**

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4348	4 345	4 308
Provisions pour risques et charges	2 900	2 311	2 899
Provisions pour charges de retraites	4 743	4 392	4 511
	11 991	11 048	11 718

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges à payer	9 677	9 294	8 829
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 946	2 036	2 450
Crédits à régulariser et divers	1 630	3 583	4 006
	13 253	14 913	15 285

(3) Le solde des comptes exigibles après encaissement s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes exigibles après encaissement	143 148	120 807	113 012
Portefeuille encaissement	-117 532	-97 998	-94 092
	25 616	22 809	18 920

4.3- CAPITAUX PROPRES**Note 12 - Capitaux propres**

A la date du 30 juin 2009, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2009 à 174 972 KDT contre un total au 31 décembre 2008 de 175 609 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2008	50 000	5 000	1 548	94 148	763	2	24 148	175 609
Réserve facultative				13 035			-13 035	0
Réserve à régime spécial			513				-513	0
Résultats reportés								0
Distribution des bénéfices							-10 600	-10 600
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-24			-24
Résultat au 30.06.2009							9 987	9 987
Solde au 30-06-2009	50 000	5 000	2 061	107 183	739	2	9 987	174 972

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2009 un montant de 334 491 KDT contre un solde de 262 420 KDT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	148 308	112 220	136 228
Etablissements bancaires	147 559	111 566	135 479
Entreprises liées : UBCI Leasing	749	654	749
			-
En faveur de la clientèle	186 183	150 200	151 290
Cautions fiscales	10 006	12 318	10 676
Cautions pour marchés	100 739	76 780	85 175
<i>En devises</i>	24 716	23 537	24 545
<i>Dinars</i>	76 023	53 243	60 630
Cautions douanières	26 202	21 077	22 462
Cautions diverses	44 147	32 317	25 265
<i>En devises</i>	25 882	11 916	14 660
<i>En dinars</i>	18 265	20 401	10 605
Obligations cautionnées	5 089	7 708	7 712
	334 491	262 420	287 518

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 331 197 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 267 011 KDT au 30 juin 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/08</u>
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	178 270	114 766	25 295
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	152 927	152 245	148 475
Ouverture de crédits documentaires	124 099	107 539	121 365
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	28 828	44 706	27 110
	331 197	267 011	173 770

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2009, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 192 895 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
SIDCO	416	-	-
	<u>4 35</u>	<u>19</u>	<u>19</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	102 075	79 545	93 172
Garanties reçues des banques	184 688	170 092	224 769
Garanties reçues des banques résidentes	111	1 142	1 109
Garanties reçues des banques non-résidentes	184 577	168 950	223 660
Nantissement titres	27 562	37 433	36 122
Garanties reçues de la clientèle	381 164	428 365	449 898
	<u>695 489</u>	<u>715 435</u>	<u>803 961</u>

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2009 comme suit :

Achat au comptant	15 894 KDT
Vente au comptant	4 521 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance

supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2009 comme suit :

Achat à terme	57 785 KDT
Vente à terme	36 718 KDT

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 43 907 KDT au 30 Juin 2009 contre un solde de 48 103 KDT au 30 Juin 2008. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/08</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 866	2 616	5 390
Produits sur opérations de crédit	37 669	41 615	86 425
Revenus assimilés	3 372	3 872	7 838
	<u>43 907</u>	<u>48 103</u>	<u>99 653</u>

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Marché Monétaire au jour le jour	1 825	257	722
Marché Monétaire à terme	-	-	19
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	89	103	329
Marché Monétaire en devises	800	2 070	3 843
Autres	152	186	477
	<u>2 866</u>	<u>2 616</u>	<u>5 390</u>

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	31 194	34 664	71 961
Comptes courants débiteurs	4 933	5 250	11 022
Crédits sur ressources extérieures	1 141	1 396	2 717
Créances douteuses ou litigieuses	401	305	725
	<u>37 669</u>	<u>41 615</u>	<u>86 425</u>

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	1 520	1 346	2 814
Commissions de découverts	720	829	1 531
Commissions sur billets de trésorerie	36	34	79
Report-Déport	1 054	1 342	3 015
Autres Intérêts assimilés	42	321	399
	<u>3 372</u>	<u>3 872</u>	<u>7 838</u>

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 029 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 12 218 KDT au 30 juin 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	10 198	10 580	21 160
Commissions de tenues de comptes	949	1 090	2 044
Commissions sur opération de change manuel	98	76	326
Autres commissions	1 784	472	2 268
	<u>13 029</u>	<u>12 218</u>	<u>25 798</u>

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 504 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 3 245 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	96	61	123
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	115	187	307
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	180	66	58
Gains de change	3 440	3 090	7 571
Perte de change	-349	-198	-478
Intérêts/emprunt obligataire en PTF commercial	22	39	73
	<u>3 504</u>	<u>3 245</u>	<u>7 654</u>

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2009 un montant de 3 675 KDT contre 5 255 KDT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 107	2 119	4 260
Dividendes sur portefeuille participation	1 246	1 877	1 895
Intérêts sur titre en portage	322	340	500
Plus value de cession titres	-	919	932
	<u>3 675</u>	<u>5 255</u>	<u>7 587</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 387 KDT au 30 Juin 2009 contre un solde de 22 196 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	927	2 148	3 248
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	16 070	17 400	37 414
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	965	1 682	3 314
Charges assimilées	425	966	2 034
	<u>18 387</u>	<u>22 196</u>	<u>46 010</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôts à vue	1 521	2 705	5 489
Bons de caisse et autres produits financiers	8 950	7 500	17 482
Comptes d'épargne	4 129	5 291	10 978
Certificats de dépôts	1 470	1 904	3 465
	<u>16 070</u>	<u>17 400</u>	<u>37 414</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 127 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 929 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Dotations aux provisions	3 513	2 751	6 386
Reprises de provisions	-2 500	-2 120	-11 125

Pertes sur créances couvertes par provisions	57	156	173
Pertes sur créances non couvertes par provisions	65	153	190
Créances radiées	-	-	6 883
Récupération sur créances radiées	-8	-11	-16
	1 127	929	2 491

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 KDT au 30 Juin 2009 contre un solde de 10 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Etalement Prime /Titres d'investissement	-69	-69	-139
Dotations aux provisions	-	-	63
Reprises de provisions	55	59	161
	-14	-10	-41

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 9 625 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 8 944 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/2008</u>
Impôts et taxes	428	352	755
Travaux, fournitures et services extérieurs	3 949	3 277	7 233
Transport et déplacement	183	27	51
Frais divers de gestion	4 726	4 682	8 559
Charges sur opérations de leasing	-	-	-
Autres charges d'exploitation	339	606	1 370
	9 625	8 944	17 968

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 0 KDT au 30 juin 2009 contre un solde de 8 KDT au 30 juin 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/08</u>
Plus value de cession d'immobilisations	-	8	23
	-	8	23

Note 28 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2009 totalise 2 241 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	15 620
Réintégrations	430
Déductions (dont provisions)	<4 847>
Réinvestissements exonérés	<8 416>
Résultat fiscal	11 203
Taux d'impôt	*20%
Impôt sur les sociétés	2 241

* L'impôt dû par la Banque est le minimum d'impôts.

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2009, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Résultat net (en KDT)	9 987	12 826	24 148
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,999	1,283	2,415

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 213 816 KDT au 30 juin 2009 contre 124 878 KDT au 31 Décembre 2008 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/09</u>	<u>30/06/08</u>	<u>31/12/08</u>
Caisse	17 298	16 240	16 059
Banques centrale (comptes ordinaires)	68 584	32 994	80 987
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	-59 586	3 078	-83 267
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	171 622	174 921	67 664
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour)	20 918	15 199	17 454
Banques de dépôt (comptes ordinaires)		-20	26 000
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour)	-5 020	-56 781	-19
	213 816	185 631	124 878

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tunis, le 31 Juillet 2009

*Mesdames, messieurs les actionnaires de
L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2009 faisant apparaître un total de capitaux propres de 174 972 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 9 987 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2009 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC)

Ahmed BELAIFA (MTBF)